

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 448,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 305

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 454

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 476 980,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
21 - Côte d'Or	52	89	597 887,50 €	0,00 €
25 - Doubs	52	89.5	657 144,00 €	0,00 €
39 - Jura	32	46.5	300 888,00 €	0,00 €
58 - Nièvre	50	52	385 662,00 €	0,00 €
70 - Haute-Saône	23	42.5	261 486,00 €	0,00 €
71 - Saône et Loire	43	51	356 707,50 €	0,00 €
89 - Yonne	32	47	298 201,50 €	0,00 €
90 - Territoire de Belfort	21	31	198 204,00 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 305 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	72,79%
Tête de réseau départementale	10,49%
Association régionale	6,56%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	7,21%
Association nationale	2,95%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	49,34%
De 5 à 9 salariés	20,72%
De 10 à 19 salariés	15,46%
De 20 à 49 salariés	10,20%
De 50 à 199 salariés	3,29%
De 200 à 499 salariés	0,66%
500 salariés et plus	0,33%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	12 621,00
Nombre de bénévoles moyen	43,00
Nombre de bénévoles médian	20,00
Nombre d'ETP total	1 604,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 454 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	32,29%	40	5
Femme	67,71%	39	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	44,66%	74,90	25,10
Bac +2 (III)	32,75%	63,64	36,36
Niveau bac (IV)	18,39%	57,14	42,86
BEPC/BP (V)	3,33%	73,68	26,32
Inférieur au BEPC (VI)	0,88%	40,00	60,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 305 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	1,97%
Nationale	3,28%
Interrégionale	1,97%
Régionale	14,75%
Départementale	32,13%
Intercommunale	25,90%
Communale	14,43%
Quartier	3,93%
Autre	1,64%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	78,90%
Jeunes (16-24 ans)	7,16%
Enfants (6-15 ans)	5,50%
Public spécifique	2,25%
Adultes (25-65 ans)	2,17%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	1,70%
Petite enfance (0-5 ans)	1,18%
Familles	0,94%
Personnes handicapées	0,21%

172 postes sur 448,5 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 234,06 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 819,22 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 044,24 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 156,40 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 399,87 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	16.07%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	11.92%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	16.86%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.61%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	15.00%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	186,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	39,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	76,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	72,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	1,00
Ministère de la Culture	3,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	7,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	64,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Délégue régionale

CORINNE MOLINA

RÉSEAU FÉDÉRATION REMPART BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

BOURGOGNE@REMPART.COM

06 84 09 99 36